

Menaces sur l'hôpital : l'ARS s'explique

Suite à l'importante mobilisation en soutien à l'hôpital Louis-Jaillon de Saint-Claude, Pierre Pribile, le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS), est revenu sur ce dossier qui attise les passions au niveau local. « On prête à l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté des intentions qui ne sont pas les nôtres », se défend le directeur de l'ARS.

Selon lui, le sud Jura est confronté à des difficultés qui obligent à redéfinir l'organisation de l'offre de soins. « Mais il est hors de question de revenir sur l'objectif qui est de pérenniser chaque structure. Or, c'est la situation actuelle qui est inquiétante et qui ne le permettrait pas. Accepter le statu quo serait irresponsable », souligne Pierre Pribile. Et d'ajouter que « l'hôpital de Saint-Claude, qui est un centre de proximité, a un rôle qu'on doit mieux définir et des atouts qu'on veut consolider ».

D'où la proposition de l'ARS de réorganiser les activités sur place. Cinq services sont concernés.

■ Urgences

Les Urgences seraient remplacées par un service de consultations non programmées, accessible sans rendez-vous... « Ça ressemble beaucoup aux Urgences. Sauf que l'urgence vitale ne sera pas traitée dans ce service qui, d'autre part, ferme la nuit. »

■ Maternité

Elle serait transformée en centre périnatal de proximité, permettant le suivi avant et après l'accouchement, « ce qui correspond aux contacts les plus fréquents ». Pour le directeur de l'ARS, si la question de la proximité joue un rôle important pour une maternité, la sécurité l'est tout autant. Or cette dernière est intimement liée au nombre de naissances qui baisse régulièrement à Saint-Claude depuis 2013. « Et, actuellement, 40 % des femmes font déjà des kilomètres pour accoucher. »

■ Chirurgie

« En chirurgie, il y a trois temps :

la préparation, l'intervention et le suivi. A l'hôpital de Saint-Claude, on proposerait toujours les consultations de préparation et le suivi. Mais l'intervention chirurgicale, qui mobilise du matériel de pointe et des professionnels, se ferait dans un autre centre, où l'on garantirait la présence d'outils de travail à la pointe. »

■ Dialyse

« Pour des raisons réglementaires de sécurité, la dialyse doit obligatoirement être adossée à un service de réanimation. Or, ce n'est pas le cas à l'hôpital de Saint-Claude. »

■ Pédiatrie

« Concernant la pédiatrie, on a des obligations en termes de nombre de personnels et de qualifications. Ce qui sera d'autant plus faisable quand on mutualisera les services des hôpitaux. Lons et Saint-Claude ayant besoin l'un de l'autre. »

Pierre Pribile insiste sur le fait



Pierre Pribile assure que, jusqu'au 1^{er} juillet, les contre-propositions venant la communauté médicale seront écoutées. Photo LE PROGRÈS

qu'une grosse partie des économies ainsi réalisées sera faite sur le matériel, mieux adapté aux besoins, mais reconnaît « qu'il y aura aussi des économies de personnel. Pour autant, nous ne sommes pas une entreprise et ce sera progressif et accompagné. »

L. C.

M / 03 / 2017